

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire :2019-2020.....

Numéro de séance :5

Date de convocation : ...13/05/2020....

Présidence de : ...M. DIBON.....

Quorum : ...13.....

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°
Ordre du jour				
1. Présentation du protocole de reprise partielle des cours le lundi 18 mai 2020				
2. Questions diverses				

Signatures

Le Président : F. DIBON

Le secrétaire de séance : F.TATE



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "F. Tate".

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du jeudi 14 mai 2020

	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Frédéric Dibon	X						
	Adjointe	Chantal Buchon	X						
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X						
	CPE	Françoise Taté	X						
								
								
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Alain Robert	X			David Martineau			
	Groupement de commune	Fanny Sallé	X			Caroline Hubert			
	Commune siège	Mahaut Bertu	X			Mahel Coppey			
	Commune siège	Franckie Trichet			X				
								
								
Personnalité qualifiée		Pierre Gallier			X				
Total			7		2				
Personnels de l'établissement		M. Lafon	X			Mme Murzeau			
		Mme Coulomnier	X			Mme Vermillard	X		
	Personnels d'enseignement	Mme Guézet	X			Mme Allain			
		M. Marchand	X			Mme Guyon	X		
		Mme Sauvourel	X			Mme Blayo			
		Mme Caixas	X						
		Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante							
Total			6				2		
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme Rouillard	X			M. Dumas			
		M. Caillaud	X			Mme Guillon			
		Mme Gounot	X			Mme Mariot			
	Elèves	Mme Manoukian				Mme Lafaurie	X		
		M. Almonord				M. Castanier	X		
		Mme Jen	X			Mme Somas			
	Carla Guérinel-Prigent	X			Zareena Rahime				
	Amy Sylla				Winner Wivini Paulusi				
Total			5				2		
Total			18				4		

Précision : Mme Guyon et Mme Vermillard, représentantes suppléantes des personnels enseignants, participent au Conseil d'administration, mais ne prennent pas part au vote.

1. Présentation de reprise partielle des cours le lundi 18 mai

M. le Principal présente au conseil d'administration la décision de la Commission Hygiène et Sécurité qui s'est tenue le 14 mai à 11h au collège et qui a adopté le protocole présenté en prévision de la réouverture du collège le 18 mai.

M. le Principal rappelle les priorités déclinées dans le protocole national et les instructions rectorales : accueil dans le respect du protocole sanitaire.

M. le Principal présente l'organisation retenue pour le collège :

- accueil des 6^{èmes} le matin (3h) en deux arrivées décalées
- accueil des 5^{èmes} l'après-midi (3h) en deux arrivées décalées
- pas de demi-pension (contrainte de nettoyage et d'accompagnement trop fortes)

L'objectif est que les élèves soient toujours accompagnés par un adulte en classe et dans leurs circulations et ne croisent pas d'autres élèves que ceux de leur groupe.

Mme la gestionnaire présente le protocole de nettoyage et de désinfection :

Le temps prévu consacré à chaque salle a été allongé, les horaires décalés ont été pris en compte pour le nettoyage des salles et parties communes.

Les salles sont nettoyées et désinfectées une fois par jour, les espaces communs et l'infirmerie deux fois par jour.

Les sols sont lavés une fois par jour.

M. le Principal présente la dotation en matériel exceptionnel : essuie-mains, gel hydro-alcoolique, lingettes, poubelles, masques....

Principes appliqués :

- une salle par groupe
- une table par élève
- respect des gestes barrière
- pas de prêt de matériel entre élèves et entre personnels
- désinfection des mains fréquente rendue possible par l'organisation prévue
- éviter le brassage des élèves : dès l'entrée du collège, des zones sont matérialisées au sol

Il est demandé aux élèves et aux parents de ne pas venir trop tôt au collège afin d'éviter de stationner trop longtemps à l'extérieur du collège.

Les temps de cours (1h25) incluent le temps nécessaire à l'application des protocoles.

Consignes concernant les masques (protocole du 12 mai) : port du masque obligatoire en présence des élèves quelle que soit la distanciation.

Le protocole du collège prévoit d'imposer le port du masque également aux élèves.

Disponibilité des masques : aujourd'hui ont été fournis des masques lavables vingt fois, à porter 4h maximum, pour les élèves et les personnels. Le collège pourra en donner deux par personnel.

Pour les élèves, il est demandé aux parents de fournir les masques, cependant le collège en fournira aux élèves

qui n'en ont pas.

En effet, 600 masques ont été livrés au collège. M. le Principal attend une confirmation concernant les destinataires de ces masques : s'ils sont destinés aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} uniquement, ils pourront être distribués dès le lundi 18 mai, en gardant un stock de réserve pour les oublis. S'ils sont également destinés aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, ils serviront à doter les élèves ne possédant pas de masque. Un éventuel réassort pourrait permettre d'équiper tous les élèves, en fonction de la quantité livrée.

Mme Bertu précise que les familles peuvent aussi profiter des masques mis à disposition par la Ville de Nantes.

M. Caillaud remarque que le port de masque en continu assèche la bouche. Les élèves pourront donc être autorisés à avoir leur petite bouteille d'eau personnelle au collège, à condition qu'ils s'en servent dans le respect des règles d'hygiène concernant le masque.

Mme Milcent, infirmière et Mme Tallio, assistante sociale iront à la rencontre des élèves dès le 18 mai pour leur détailler et au besoin expliquer les différentes consignes.

M. le Principal évoque la situation des familles qui n'ont pas eu accès aux consignes par mail. Une version papier sera disponible et remise aux élèves.

Carla Guérinel-Prigent demande comment sont constitués les groupes.

17H50 : arrivée de Mme Sallé

M. le Principal explique que pour les 6^{èmes} et 5^{èmes}, il a été possible de maintenir certaines options (section internationale et bilangue), ce qui déséquilibre certains groupes, mais garantit qu'aucun groupe ne dépasse 14 élèves.

M. le Principal apporte des précisions concernant l'organisation des récréations.

Le Conseil d'administration adopte-t-il le protocole présenté par le chef d'établissement sur les conditions de retour des élèves ?

- Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **20**

Suffrages exprimés : *pour* : **19**

contre : **0**

Abst., blancs et nuls : **1**

M. le Principal précise qu'outre les masques, des visières fabriquées par les professeurs de technologie seront à disposition des enseignants.

Le vote ne porte que sur l'organisation et pas sur le contenu pédagogique des cours. Les choix pédagogiques concernent la constitution des groupes et l'accueil des élèves par niveau par demi-journée.

18h07 : départ de Mme Sallé

2. Questions diverses

➤ **Très peu de classes virtuelles pendant le confinement.**

Comment les professeurs organiseront-ils leur travail en présentiel et distanciel ?

Mme Guyon témoigne que les classes virtuelles ne sont pas adaptées à un public de collégiens de 12 à 14 ans. Beaucoup de problèmes techniques perturbent ces classes.

Pour les enseignants, l'articulation présentiel-distanciel se fait sur deux niveaux :

- Distanciel pour les 6^{èmes} et 5^{èmes} dont les parents ne souhaitent pas qu'ils reviennent au collège, présentiel pour les autres
- Distanciel pour les 4^{èmes} et 3^{èmes} qui ne sont pas concernés par le retour au collège.

18h17 : départ de Mme Lafaurie

Mme Guyon explique qu'il est très difficile de personnaliser l'enseignement distanciel.

Mme Coulomnier confirme qu'il est difficile de personnaliser l'enseignement pour tous les élèves, mais cela est davantage possible pour le professeur principal.

- **L'évaluation des élèves au 3^{ème} trimestre** est difficilement envisageable compte-tenu des différences d'accès au numérique entre les élèves. Cela était acquis pour la période de confinement mais doit s'étendre à la période actuelle.

M. le Principal insiste sur le fait qu'il ne mettra aucune pression sur la question des évaluations.

- Dans l'éventualité du retour des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} dans les mêmes conditions sanitaires, les élèves pourront être accueillis mais ils auront moins de cours. L'organisation ne pourrait changer que si les conditions sanitaires étaient assouplies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.